

Gestion des Ressources Humaines

Le recrutement

Ce cours vous est proposé par Annabelle Hulin, Professeur des Universités en Sciences de Gestion, Université de Tours et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Exercice

Les erreurs fréquentes lors d'un entretien de recrutement

Consigne

Vous devez identifier les erreurs commises par le recruteur dans cet entretien de recrutement.

L'école « European Business » de Paris cherche à recruter un professeur d'anglais. Le DRH de l'école rencontre ici un candidat, Monsieur Boughis.

Recruteur : Bonjour Monsieur Boughis, bienvenue à European Business. Vous avez trouvé facilement ?

Candidat : Oui, oui, merci.

Recruteur : Est-ce-que vous désirez un café ?

Candidat : Non merci.

Recruteur : Bon et bien alors nous allons commencer l'entretien. Nous nous voyons pour un poste de professeur d'anglais. Je vais vous présenter European Business puis nous allons échanger sur votre parcours et votre expérience, ensuite nous échangerons sur le poste. Ça vous va ?

Candidat : Oui très bien.

Recruteur : Parfait. Vous connaissez European Business ?

Candidat : Oui, enfin je sais que c'est l'école de commerce et de management et que vous êtes partout en Europe mais pas beaucoup plus à vrai dire.

Recruteur : Effectivement, nous appartenons au réseau « European Business ». L'European Business de Paris compte environ 1300 étudiants et une dizaine de formations. Voici en bref ce que je peux vous dire sur notre école. Vous avez des questions sur l'école ?

Candidat : Non je vous remercie c'était très clair.

Recruteur : Très bien, alors est-ce que vous pourriez vous présenter, me raconter un peu votre parcours ?

Candidat : Oui, alors j'ai eu un bac littéraire et je m'intéressais à la psychologie. Du coup je me suis inscrit en première année de psycho à La Sorbonne. Et puis finalement ça ne m'a pas plu et j'ai décidé d'arrêter.

Recruteur : Ah bon mais pourquoi vous avez décidé d'arrêter ?

Candidat : Ben je ne sais pas, ça ne me plaisait pas. Ce n'était pas pour moi.

Recruteur : Oui mais pourquoi ça ne vous plaisait pas ?

Candidat : Je ne saurais pas vous expliquer. Je ne voyais pas où ça allait me mener et ce que j'allais pouvoir faire.

Recruteur : Oui, en fait vous avez abandonné par manque de persévérance non ?

Candidat : Je ne dirais pas ça... J'ai eu le sentiment que je m'étais trompé d'orientation et j'ai jugé plus raisonnable de m'arrêter plutôt que de faire payer encore une année d'étude à mes parents pour rien.

Recruteur : Hmm... Et après ?

Candidat : Et bien je suis parti en Australie pendant un an et j'ai fait de gros progrès en anglais ce qui m'a donné envie de l'enseigner. J'ai donc repris mes études à la faculté en rentrant et j'ai obtenu une licence d'anglais qui m'a permis de présenter le CAPES¹. Parallèlement à ça, j'étais serveur et je donnais des cours chez Complétude ce qui a confirmé ma vocation de devenir enseignant. J'ai présenté le CAPES plusieurs fois et je l'ai obtenu au bout de la 4^e présentation au concours. J'ai eu mon premier poste au collège Pierre et Marie Curie de Dreux. J'ai dû déménager et ce premier poste était dans un collège vraiment difficile. J'avais toutes les classes de 4^e et je débute. Et en plus ma femme m'a quitté. Elle ne supportait pas Dreux et on a entamé une procédure de divorce. Donc dans ce contexte, j'ai préféré arrêter.

Recruteur : Ah oui je comprends bien. Moi aussi j'ai divorcé et je dois dire que ça n'a pas été une période facile. On est complètement déboussolé et le travail s'en ressent.

¹ CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré.

Candidat : Oui donc du coup j'ai préféré quitter l'éducation nationale parce que je ne pouvais pas quitter le collège de Dreux. Donc je suis revenu vivre à Paris. Et puis ensuite j'ai trouvé des vacances à la fac. Et ça me convient beaucoup mieux. Le public adulte est beaucoup plus réceptif et c'est plus intéressant. Et voilà, je recherche d'autres vacances et c'est la raison pour laquelle j'ai répondu à votre offre.

Recruteur : Et aujourd'hui, vous êtes remarié ? Vous avez des enfants ?

Candidat : Euh...non. Je n'ai pas refait ma vie.

Recruteur : Très bien. Et qu'est-ce qui vous plaît dans le fait d'enseigner ?

Candidat : J'aime transmettre ma passion pour la langue anglaise. Il est essentiel de parler anglais aujourd'hui et j'essaye de faire prendre conscience aux jeunes de cette nécessité. Et c'est toujours valorisant de participer à leur parcours professionnel en développant leur compétence en langue. Et puis j'aime vraiment l'anglais, c'est une langue riche, parlée partout dans le monde. C'est utile.

Recruteur : Quelles sont vos méthodes pédagogiques aujourd'hui ? Ont-elles évolué par rapport au collège ?

Candidat : Oui évidemment. C'est vrai qu'on n'enseigne pas de la même manière à des collégiens qu'à des étudiants. Aujourd'hui, je crée moi-même mes supports de cours alors qu'avant je travaillais avec un manuel. Ça demande plus de créativité et plus de matériel pédagogique en rapport avec le domaine d'étude dans lequel ils sont.

Recruteur : Vous pouvez me donner un exemple ?

Candidat : Ben un exemple tout bête. J'ai fait des vacances en faculté de médecine. Il a fallu que je m'approprie tout le vocabulaire de l'anatomie et de certaines pratiques médicales pour leur apprendre à déchiffrer un compte rendu en anglais.

Recruteur : Ah bon ? Et vous étiez compétent pour ça ?

Candidat : Au début non mais j'ai appris. Je me suis appuyé sur le travail de mes collègues et c'est aussi ça la capacité d'un professeur. Mon cœur de métier finalement, c'est l'anglais et je dois pouvoir m'adapter à mon public.

Recruteur : OK. Si on parle maintenant un peu plus de vous et de votre personnalité, est-ce-que vous pouvez me citer vos points forts et vos axes d'amélioration ?

Candidat : Et bien je suis persévérant, rigoureux. J'aime aller au bout des choses. Et les défauts... Et bien je pense que je suis trop perfectionniste. Et c'est vrai que ça peut être une qualité mais ça peut aussi être un défaut.

Recruteur : Hmm... Perfectionniste tout le monde me cite ce défaut. C'est un peu facile. Vous en avez bien d'autres ?

Candidat : Oui... je peux être un peu entêté et parfois perdre patience aussi.

Recruteur : Bon et je vois que vous faites du tennis. Moi aussi je fais du tennis. C'est bien ça. C'est une bonne chose. Il faut effectivement être persévérant au tennis.

Candidat : Oui effectivement. Quand vous êtes dans un match, il faut aller au bout.

Recruteur : Très bien. Bon, et bien je vais vous parler du poste maintenant si vous le voulez bien.

Candidat : Oui avec plaisir.

Recruteur : Alors nous recherchons une personne pour six mois, efficace rapidement pour préparer nos étudiants de L3 au passage du TOEIC². L'idée serait que vous preniez 3 groupes une fois par semaine pendant les six mois et les accompagner à travers des exercices et des méthodes qui vous seront fournies par notre centre de langue.

Candidat : D'accord. C'est pour quel type de public du coup ? Ça correspond à quoi les L3 ?

Recruteur : Ce sont des étudiants de troisième année de licence ! Ce sont nos Bac +3. Ils ont environ 21 ans. Vous qui avez 32 ans, vous êtes jeune. J'imagine que ce n'est pas un problème pour vous de travailler avec des jeunes ?

Candidat : Non, non. Pas du tout. Au contraire. Les jeunes adultes, j'aime beaucoup.

Recruteur : Mais par contre, vous avez travaillé avec des étudiants dans le domaine médical. C'est complètement différent. Nos étudiants ont besoin d'être à l'aise avec un vocabulaire Business English. Du monde des affaires. Est-ce que vous êtes familier avec ce vocabulaire ?

Candidat : Oh vous savez, j'ai appris le vocabulaire de médecine, alors le vocabulaire du monde de l'entreprise après, ce ne sera pas difficile. Il suffit de lire des journaux spécialisés et ça va venir tout seul.

² TOEIC : Test of English for International Communication.

Recruteur : Oui enfin, vous y connaissez quelque chose à l'économie des entreprises ? Ça vous intéresse la presse spécialisée du domaine ?

Candidat : Je vais m'y intéresser de plus près. On parle souvent des entreprises dans la presse généraliste donc j'ai quelques notions quand même. Après, vous peut être des références à me conseiller ?

Recruteur : Oui. Je me renseignerai et je vous redirai cela en temps voulu. Écoutez, c'est très bien. Je n'ai plus de questions de mon côté. Mais vous peut être en avez-vous ?

Candidat : Oui, je souhaitais savoir de combien d'étudiants sont composés les groupes ?

Recruteur : Environ une trentaine.

Candidat : Et globalement ce sont des étudiants qui ont déjà été à l'étranger dans des pays anglophones ?

Recruteur : Pour la plupart ils ont une expérience internationale. Mais pas forcément en Angleterre. Par contre, ils ont suivi des cours d'anglais pendant la 1^e année.

Candidat : Et le programme des cours est déjà bien défini ? Il y a d'autres professeurs qui seront sur le même cours ?

Recruteur : Oui, il y a un professeur référent qui s'occupe de coordonner le cours et les intervenants. Ne vous inquiétez pas, vous n'êtes pas lâché comme ça.

Candidat : Et y a-t-il possibilité d'avoir le syllabus du cours pour me préparer ?

Recruteur : Oui mais ça on verra en temps voulu. Vous avez d'autres questions ?

Candidat : Et bien non. Je crois que vous avez répondu à toutes mes interrogations.

Recruteur : Très bien. Alors pour la suite, j'ai encore d'autres candidatures à étudier et je vais faire le point sur les différents entretiens avec le responsable du cours. Nous devrions pouvoir revenir vers vous sous 3 semaines. Si vous êtes retenu, vous le rencontrerez et nous vous demanderons de préparer un cours d'une demi-heure en anglais des affaires. Sinon, je reviendrai vers vous quoiqu'il en soit. Pour information, le dispositif de recrutement prévoit deux entretiens. Le poste vous intéresse toujours ?

Candidat : Oui plus que jamais. J'espère avoir de vos nouvelles rapidement !

Recruteur : Très bien Monsieur Bougis. Et bien je vais vous remercier d'être venu et je reviens vers vous dès que possible. Je vous raccompagne.

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion des Ressources Humaines, Annabelle Hulin AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.